

BULLETIN MENSUEL

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

FONDEE EN 1822

RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE PAR DECRET DU 9 AOUT 1937
des SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON
REUNIES

et de leurs GROUPES REGIONAUX : ROANNE, VALENCE, etc

Siège social et Secrétariat général : 33, rue Bossuet, Lyon (6^e)

La partie administrative se trouve au centre de ce Bulletin.

POLYDACTYLIE FAIBLE CHEZ LA GRENOUILLE ROUSSE

par J.-L. FISCHER.

Sur un total de 229 têtards de grenouilles rouses, nous avons dénombré 24 cas de bifidité distale (dédoublément partiel de la phalange la plus externe) ; et quelques autres anomalies indiquées dans le tableau ci-dessous. Les têtards proviennent de pontes récoltées au printemps 1971 dans un des petits ruisseaux du Bois de Vincennes, limitrophe de Nogent-sur-Marne - 94. C'est dans cette même localité que nous avons observé en 1959 des polydactyles dans une proportion de 7,5 % (1) ; et en 1970, des têtards présentant des raideurs articulaires résultant de sublaxation, dans une proportion de 13 % (2).

Nombre total	Malformations observées	Pourcentage
229	24 bifidités distales	10,5 %
	3 microdactylies	1
	3 raideurs articulaires	1
	2 ectrodactylies	1
	1 clinodactylie	0,5

Les cas de bifidité distale se situent au niveau de la phalange des doigts II et III, et des orteils III et IV, soit unilatéralement ou bilatéralement, et dans les proportions suivantes :

Pour les mains 16 cas :

- 9 cas de bifidité distale bilatérale des doigts III,
- 2 » » » » » II,
- 4 » » » unilatérale du doigt III de la main gauche,
- 1 » » » » » » » droite.

Pour les pieds 8 cas :

- 5 cas de bifidité distale bilatérale des orteils IV,
- 2 » » » » » III,
- 1 » » » unilatérale de l'orteil IV.

La polydactylie résulte soit du dédoublement d'un doigt, ou de la présence d'un doigt surnuméraire. Seule la présence d'un doigt surnuméraire constitue la véritable polydactylie. Le dédoublement d'un doigt devant plutôt se nommer diplodactylie (3). Toujours est-il que l'anomalie décrite ici se rattache à la polydactylie dans son expression la plus faible.

La vraie polydactylie chez la grenouille rousse n'a été que rarement observée (4) ; et à notre connaissance, il n'a jamais été signalé une telle fréquence de bifidité distale dans une population de grenouille rousse. Exceptées les polydactylies déjà signalées (1), A. DUBOIS et D. VACHARD ont décrit une grenouille rousse présentant cette anomalie par bifurcation de l'orteil I aux 2 pieds (5), et A. DUBOIS m'a signalé (communication personnelle) toujours chez la même espèce, le cas d'un léger dédoublement de l'orteil I de la patte postérieure droite. Chez la grenouille verte, J. ROSTAND a dénombré 1 % de duplication du pouce dans une population d'animaux en provenance du Gers (6), et signale dans cette même note l'observation de R. CAMBAR et A. HAGET, d'une femelle de grenouille verte présentant une bifurcation des orteils III. Il est à noter qu'une telle malformation du pouce accompagne souvent les cas de vraie polydactylie (anomalie P) (4).

Dans cette nouvelle description nous devons insister sur le fait que ces polydactylies à expression faible, proviennent exactement du même endroit que les polydactyles de 1959, que leur nombre est relativement important, et qu'enfin la bifidité atteint exclusivement les doigts II ou III et les orteils III ou IV.

A quoi peut-on attribuer de telles malformations ? Nous pouvons avoir affaire à un caractère génétique aussi bien qu'à une cause phénotypique. La seule observation de l'anomalie étant insuffisante pour se prononcer. Nous devons cependant signaler que des récentes recherches donnent un espoir quant à l'explication de ces anomalies. Tout d'abord les dernières expériences de J. ROSTAND et P. DARRÉ (7), ont permis un progrès quant à l'explication de l'anomalie P chez la grenouille verte, en montrant l'action tératogène des déjections de certains poissons (tanche — anguille). De même des efforts d'élevage d'anoures indigènes réalisés par A. DUBOIS et D. VACHARD (8), sont d'un grand intérêt — comme ils l'ont déjà montré (9) — pour la compréhension des anomalies chez les amphibiens anoures, et les conséquences pratiques que l'on peut en tirer.

Note : Des deux numérotations possibles des doigts des pattes antérieures (I II III IV ou II III IV V), nous avons utilisé la première, considérant le doigt le plus interne comme le I.

Présenté à la Section de Biologie générale en sa séance du 18 janvier 1972.

BIBLIOGRAPHIE

1. J. ROSTAND et J.-L. FISCHER. — Sur la polydactylie chez *Rana temporaria* C.R. Acad. Sc., 1959, 249, 329-330.
2. J.-L. FISCHER. — Luxation et raideur permanente des membres postérieurs chez la grenouille rousse. Bull. Soc. Linnéenne de Lyon, 1971, 10, 292-294.

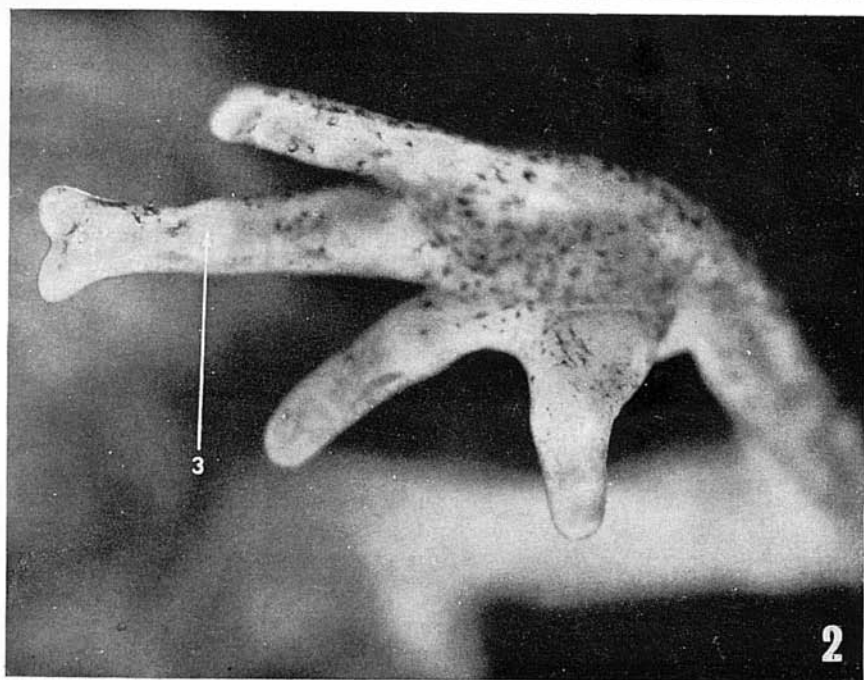
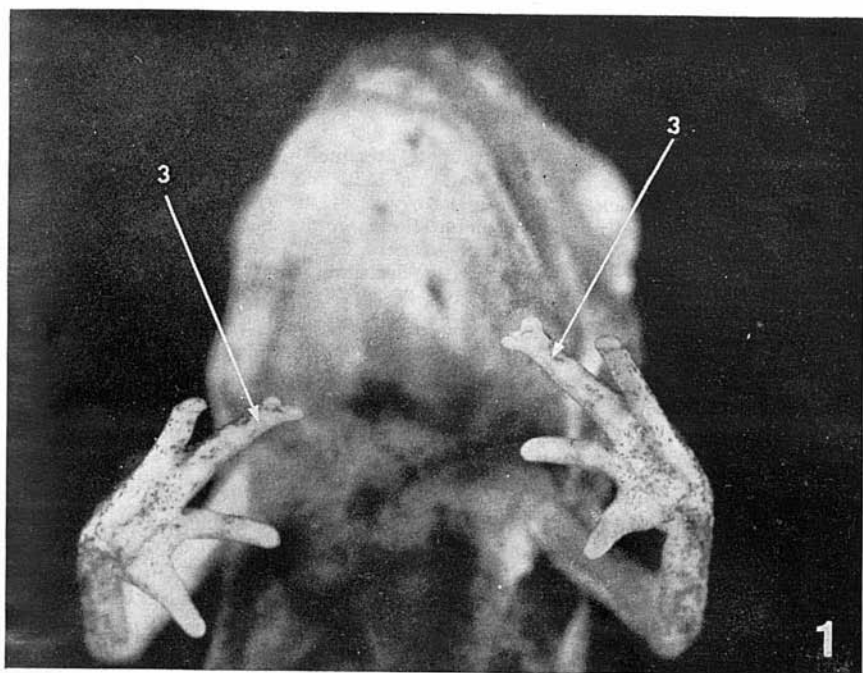


Fig. 1. — Bifidité distale bilatérale des doigts III.

Fig. 2. — Grossissement de la main gauche.

3. B. DUHAMEL, P. HAEGEL et R. PAGES. — Morphogenèse pathologique. Paris, Masson, 1966.
4. J. ROSTAND. — Les étangs à monstres. Paris, Stock, 1971.
5. A. DUBOIS et D. VACHARD. — Sur trois anomalies digitales de la grenouille rousse. C.R. Soc. Biol., 1969, 163, 2 255-2 257.
6. J. ROSTAND. — Sur un nouveau type de polydactylie chez la grenouille verte. C.R. Acad. Sc., 1958, 247, 607-609.
7. J. ROSTAND et P. DARRÉ. — Action tératogène des déjections de certains poissons sur les larves de *Rana esculenta*. C.R. Soc. Biol., 1969, 163, 2 033.
8. A. DUBOIS et D. VACHARD. — Sur l'élevage et la reproduction de quelques anoures indigènes, et particulièrement *Rana temporaria* et *Bufo bufo*. C.R. de la société d'herpétologie de France, Angers, 26 et 27 mars 1971.
9. A. DUBOIS et D. VACHARD. — Sur la descendance d'une grenouille rousse ectrodactyle. C.R. Soc. Biol., 1971, 165, 26-29.

TESSONS DE POTERIE ET BOIS ANTIQUES A EYZIN-PINET (ISERE)

par G. CHAPOTAT et E. SAMUEL.

I. DONNÉES GÉNÉRALES

Cette découverte a été faite en juin 1971, à deux kilomètres au nord-ouest du village d'Eyzin-Pinet (coordonnées Lambert \times 807,2, y 357,8 ; altitude 236), grâce à la vigilance d'un étudiant de géographie de l'Université Lyon II, M. A. ALBIGÈS, qui a relevé le premier indice. Les fouilles furent exécutées avec le concours du Groupe archéologique du Touring Club de Lyon. Le Ministère de l'Équipement et du Logement (arrondissement de Vienne) et la Municipalité d'Eyzin-Pinet prirent à leur charge la totalité des frais. Enfin ce sont les laboratoires de Radiocarbone et de Paléobotanique de l'Université Claude-Bernard-Lyon I, qui ont assuré les analyses.

Le matériel comprend : les restes d'un arbre, des tessons de poterie et des pieux en bois recueillis sur la rive gauche de la Gère, au pied d'un talus de 4 m à 5 m de hauteur, dans la partie concave d'un méandre. Seule apparaissait au début l'extrémité de la branche A, de 0,30 m de diamètre (pl. I, fig. 1). La fossilisation avancée du bois attirait l'attention, ainsi que sa présence dans les alluvions anciennes représentées ici par un lit de cailloux roulés recouvert lui-même de limons sableux et argileux provenant d'une fine sédimentation. L'exhumation de ce précieux vestige commença, tandis que la détermination de son ancienneté par le procédé du carbone 14 était décidée, en vue de dater la nappe de raccordement fluvio-glaciaire insérée entre les hauteurs morainiques de Chaumont et celles du Rousset (carte géologique, Vienne, 1970, Ny 4). De fait les travaux ont pris rapidement un autre cours pour déboucher tout à la fois sur une étude d'archéologie et de paléobotanique.

PLANCHE I.

1. Apparition de l'extrémité de la branche A dans les cailloux roulés, au début de la trouvaille. — 2. Disposition en plan de l'arbre, des tessons et des pieux. — 3. Dégagement des trois premiers pieux, derrière l'arbre, avant l'affaissement ; hors du sol ces pieux mesuraient environ 0,50 m de hauteur. — 4. Reconstitution graphique de la partie supérieure du plus grand des deux dolia.